

RECRUTEMENT DES RESIDENTS POUR LE PORTUGAL Année 2019

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "RÉSIDENT" DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS AU PORTUGAL

LA PROCÉDURE INTERNET EN BREF : deux moments bien distincts

I – CRÉATION DU DOSSIER (**date limite d'inscription : vendredi 1^{er} février 2019 minuit**)

- Ouvrir un compte sur Internet (Étape 1) <http://recrutement.aefe.fr/residents/>
- Renseigner ce dossier en ligne (Étape 2) en vous aidant du guide utilisateur
- Clôturer ce dossier en ligne (Étape 3)*
- Postuler pour un pays → Saisir la fiche Portugal (Étape 4)
- Imprimer le dossier (Étape 5)
- Envoyer le dossier et les pièces dans chaque établissement pour lequel vous postulez, par voie postale, avant le **vendredi 1^{er} février 2019 – cachet de la poste.**

II – CHOIX DES POSTES

- Choisir des postes, en ligne, avant le **vendredi 1^{er} février 2019 minuit** (Étape 6)

*En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

- Le lycée Charles Lepierre de Lisbonne à proviseur@lfcl.pt
- Le lycée français international de Porto à proviseur@lfip.pt

Le présent dossier de candidature à un poste de "résident" dans un établissement français relevant de l'AEFE au Portugal **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables). Ils devront avoir exercé au moins 2 ans en tant que titulaire en France.

MOTIFS D'IRRECEVABILITÉ DES DOSSIERS :

- A- Ne pas avoir exercé 2 ans en tant que titulaire en France (sauf cas particulier)
- B- Pour les résidents du réseau AEFE, les candidatures d'agents qui ne sont pas au terme de leur détachement ne seront pas étudiées, hormis celles relevant des priorités de l'AEFE.
- C- Dossier hors délai (cachet de la poste faisant foi) ou non saisi sur l'application
- D- Dossier incomplet après rappel (absence des pièces justificatives suivantes : arrêté de titularisation, rapport d'inspection, avis de notation, pièces identité)

NB : Si le titre, le corps ou la matière enseignée ne sont pas conformes au libellé du poste les candidatures seront étudiées et classées après toutes celles qui répondent à ces critères.

**EN CAS DE CANDIDATURES LIÉES, LES DEUX DOSSIERS DEVRONT ÊTRE ENVOYÉS
CONJOINTEMENT**

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU.

**LES CANDIDATS NE SAISSANT PAS LEURS VŒUX EN LIGNE SERONT CLASSÉS APRÈS
TOUS CEUX AYANT EXPRIMÉ DES VŒUX**

Par ailleurs, les candidatures d'agents qui ne sont pas au terme de leur détachement ne seront pas étudiées, hormis celles relevant des priorités de l'Agence.

ENVOYER LE DOSSIER COMPLET :

Le dossier se compose de :

- 1) la fiche de candidature pré-remplie en ligne puis téléchargeable sur internet, à imprimer (étape 5)
- 2) la liste récapitulative des pièces, ainsi que toutes les pièces à fournir (en un seul exemplaire)

N.B. Aucune photo d'identité n'est exigée

Il doit être obligatoirement retourné au Lycée Charles Lepierre de Lisbonne, par la poste, dans les plus brefs délais (et avant le **vendredi 1^{er} février 2019, minuit, cachet de la poste faisant foi) Les candidats postulant sur Porto transmettront également et dans les mêmes conditions un dossier complet au Lycée français International de Porto :**

Lycée français Charles Lepierre
Recrutement Résidents 2019
Avenida Engenheiro Duarte Pacheco, 32
1070-112 LISBOA
PORTUGAL

Lycée français International de Porto
Recrutement Résidents 2019
Rua Gil Eanes, 27
4150-348 PORTO
PORTUGAL

CALENDRIER

DATE DE LIMITE DE DÉPÔT OU D'ENVOI DES DOSSIERS (le cachet de la poste ou la date du bordereau faisant foi).	Vendredi 1^{er} février 2019 minuit
DATE DE CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX	Vendredi 1^{er} février 2019 minuit
TRAITEMENT DES DOSSIERS : <ul style="list-style-type: none">- il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information.- Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé dès qu'il sera recevable.	Février-début Mars 2019
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES	
PROPOSITION DE POSTE <u>par courriel</u> à votre adresse mail de référence	Mercredi 6 mars 2019 A partir du jeudi 7 mars 2019

**PORTUGAL
RECRUTEMENT DES RESIDENTS**

LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

Nom :	Grade :	Discipline :
--------------	----------------	---------------------

**TOUTES CES PIECES SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE
CANDIDATURE A UN POSTE DE RESIDENT 2019/2020**

Veillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes à votre dossier de candidature :

Etablissement / SCAC	Candidat
----------------------	----------

- Fiche de candidature
- Copie du dernier arrêté de promotion (copie I-Prof acceptée)
- Copie de l'arrêté de titularisation (copie I Prof acceptée)
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants, le cas échéant
- Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1er degré n'ayant jamais exercé à l'AEFE)
- copie du dernier avis de notation pédagogique
- Copie d'une pièce d'identité (CNI...) et du livret de famille
- Candidat établi dans le pays (justificatifs)
- Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE)
- Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire)
- Copie du diplôme le plus élevé
- Habilitations, le cas échéant (Langue vivantes, DELF, DALF...)
- Lettre de motivation